

# **Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)**

Marché N° 18 000 05

**Maître de l'ouvrage :**

**Établissement public du musée national de la Marine  
17, place du Trocadéro  
75116 Paris**

## **Chantiers des collections du Musée national de la Marine**

**Lieu d'exécution principal :**

**Musée national de la Marine  
Palais de Chaillot  
17, place du Trocadéro  
75016 Paris**

# SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| <b>ARTICLE 1 OBJET DU MARCHÉ.....</b>  | <b>3</b> |
| 1.1 CONTEXTE DE RENOVATION ET DU CHANTIER DE COLLECTION.....   | 3        |
| 1.2 NATURE DU FONDS PATRIMONIAL.....   | 3        |
| 1.3 DESCRIPTION.....   | 3        |
| 1.4 IDENTIFICATION DES DEGRES D'ALTERATION DES ITEMS .....   | 4        |
| 1.5 DELAIS DE TRAITEMENT DU MARCHÉ.....  | 4        |
| <b>ARTICLE 2 INFORMATIONS SUR LE FONDS.....</b>  | <b>5</b> |
| 2.1 CHANTIER DES COLLECTIONS ET DE TRAITEMENT D'OUVRAGES PATRIMONIAUX EN BON ET MAUVAIS ETAT ..                                  | 5        |
| 2.2 DEROULEMENT DU CHANTIER DES COLLECTIONS .....  | 5        |
| 2.3 DETAILS DES INTERVENTIONS REQUISES DE CONSERVATION CURATIVE, DE MISE EN CONDITIONNEMENT, DE<br>MARQUAGE ET D'EMBALLAGE ..... | 5        |
| <b>ARTICLE 3 DESCRIPTION DES SITES.....</b>  | <b>7</b> |
| 3.1 PALAIS DE CHAILLOT .....   | 7        |
| 3.2 CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESSOURCES DES COLLECTIONS DE DUGNY .....   | 7        |
| <b>ARTICLE 4 PLANS DE PREVENTION .....</b>   | <b>7</b> |
| <b>ARTICLE 5 COMPOSITION DE L'EQUIPE.....</b>  | <b>8</b> |
| <b>ARTICLE 6 SAISIE DE DONNEES.....</b>  | <b>8</b> |
| 6.1 SAISIE GENERALE DES DONNEES .....  | 8        |
| 6.2 PRISES DE VUE .....  | 8        |
| 6.3 SAUVEGARDE JOURNALIERE .....   | 9        |
| <b>ARTICLE 7 ORGANISATION HUMAINE, SPATIALE ET MATERIELLE DU CHANTIER DES<br/>COLLECTIONS.....</b>                               | <b>9</b> |
| 7.1 SUIVI DE CHANTIER ET COMMUNICATION AVEC LE MUSEE .....   | 9        |
| 7.2 MATERIEL A PREVOIR .....   | 9        |
| 7.3 DESCRIPTION DE LA CHAINE OPERATOIRE.....   | 10       |
| 7.4 PLANNING PREVISIONNEL DES OPERATIONS ET COORDINATION CHANTIER/DEMENAGEMENT PAR<br>TRANSPORTEUR.....                          | 10       |
| 7.5 RAPPORT .....  | 10       |
| 7.6 FICHE DE TRAITEMENT INDIVIDUEL .....   | 10       |
| 7.7 LIEUX D'EXECUTION ET ACCESSIBILITE AU SITE .....   | 10       |
| 7.8 CALENDRIER PREVISIONNEL NON CONTRACTUEL.....   | 11       |
| 7.9 CONTACT.....   | 11       |
| 7.10 ANNEXES .....   | 11       |

# ARTICLE 1 OBJET DU MARCHÉ

## 1.1 Contexte de rénovation et du chantier de collection

Le présent marché s'inscrit dans une période de fermeture et de rénovation du musée national de la Marine où des phases de travaux impliquent le déménagement de l'ensemble des collections objets et fonds patrimonial de bibliothèque.

Les collections des deux services scientifiques du musée, le service conservation et le service recherche (bibliothèque) ont vocation à quitter le musée national de la Marine durant la rénovation afin d'être conservées dans des espaces de réserves externalisées sur l'ancienne base aéronavale de Dugny-Le-Bourget. La bibliothèque du musée, dans ce contexte, sera définitivement délocalisée en terme de conservation et d'accueil à Dugny et ne réintégrera pas le Musée à l'issue de sa rénovation.

## 1.2 Nature du fonds patrimonial

Le présent marché a pour objet le traitement de conservation curative d'ouvrages anciens du fonds patrimonial de la bibliothèque du musée de la Marine. Ces ouvrages sont l'apanage de la mémoire historique, technique et scientifique du musée.

Le corpus documentaire de la bibliothèque s'est enrichi au fil des siècles de documents emblématiques, depuis la création du musée naval au Louvre jusqu'à nos jours. Il répond à deux critères spécifiques permettant sa valorisation :

- Un critère de rareté et de valeur qui regroupe plusieurs typologies d'ouvrages, du manuscrit au livre imprimé associé à une reliure particulière, à une mention ou une estampille de provenance unique.
- Un critère de classification intellectuelle où le document fait partie d'un ensemble unique. Le domaine maritime est représenté par un fonds d'ouvrages à caractère historique, scientifique et technique qui lui confère une haute valeur patrimoniale et le classe d'office dans une catégorie exceptionnelle.

## 1.3 Description

Cet ensemble patrimonial rare et précieux dépend du service Recherche du musée. Il est constitué majoritairement d'ouvrages antérieurs à 1930 à quelques exceptions près d'items portant un particularisme de dédicace ou d'ex-libris ou de certaines éditions exceptionnelles.

Ce fonds bénéficie pour 2018 d'un plan de sauvegarde, préalable nécessaire à toute opération de transfert de collection du Palais de Chaillot vers le Centre de conservation et de ressources de Dugny. Environ 1450 ouvrages présents dans les réserves de la bibliothèque du site de Chaillot devront être traités entre 2018 et 2020, transférés et réimplantés dans les réserves de Dugny 1 et Dugny 2.

Le présent marché concerne 891 ouvrages sur les 1450 du fonds ancien patrimonial de la bibliothèque du musée national de la Marine. Une marge d'incertitude d'environ 5 ouvrages est prévue afin de parer à quelques ajustements de recensement sous inventaire (1h30 maximum par ouvrage considéré en mauvais état léger est prévue pour ces ouvrages surnuméraires).

Cet ensemble devra faire l'objet d'un traitement in situ.

Chaque ouvrage possède son numéro d'inventaire. Les ouvrages ont une cote alphanumérique selon un code couleur correspondant aux mesures de hauteur suivantes :

|       |                           |
|-------|---------------------------|
| VERT  | HAUTEUR < 20 cm           |
| ROUGE | 20,1 cm < HAUTEUR < 25 cm |
| JAUNE | 25,1 cm < HAUTEUR < 32 cm |
| BLEU  | HAUTEUR > 32,1 cm         |

A titre d'exemple : J 14629 signifie J pour jaune (format entre 25,1 et 32 cm) et 14629 est son numéro d'inventaire

## 1.4 Identification des degrés d'altération des items

Suite à une étude préalable réalisée en 2017, un second code couleur a permis de simplifier l'identification des états d'altération de chacun des ouvrages.

Des signets ont alors été placés dans chaque ouvrage afin de permettre de les identifier visuellement et rapidement.

- Le signet vert correspond à un code « bon état ».
- Le signet orange correspond à un code « mauvais état léger ».
- Le signet rouge correspond à un code « mauvais état avancé ».

Le marché comporte des ouvrages patrimoniaux présentant des degrés d'altérations différents qui ont été identifiés comme suit :

- 371 ouvrages en bon état (code couleur vert).
- 313 ouvrages présentant un mauvais état « léger » d'altération (code couleur orange).
- 207 ouvrages présentant un mauvais état « avancé » d'altération (code couleur rouge).

Une partie du fonds patrimonial de ce marché est un fonds dit « Ozanne » de dépôt du musée du Louvre. Cet ensemble équivalent à 10 ouvrages est inclus dans le dénombrement des 371 ouvrages en bon état.

## 1.5 Délais de traitement du marché

Le marché fera l'objet d'un traitement in situ sur le site de Chaillot. Le traitement de cet ensemble sera soumis à un délai précis d'intervention de maximum 3 mois et ce, dans un temps imparti entre le mois de mai et le mois d'octobre 2018. Le transfert de cette collection vers le Centre de conservation de Dugny 1 et 2 sera géré par le musée, pris en charge via un marché spécifique.

Le démarrage ainsi que la finalisation du traitement du fonds devront se coordonner à la prestation de transport. Cette coordination sera assurée par le musée.

Une conductrice d'opération interne du musée sera l'interlocuteur des équipes et sera chargé de la coordination des opérations et du relais avec les prestations de transport.

Le prestataire n'aura pas la charge la fourniture de boîtes de conservation, de matériel d'emballage ni de coordination de transport.

Le prestataire devra faire preuve de disponibilité et de souplesse au moment des transferts et des coordinations logistiques entre les différents intervenants (transporteurs et musée) et les différents lieux (musée-lieu de stockage, lieu de stockage-centre de conservation/Dugny).

Le protocole de traitement requis quel que soit l'état des ouvrages devra consister en :

- La manipulation des ouvrages
- Le dépoussiérage approfondi
- Traitement de stabilisation
- Le traitement de conservation curative léger et plus avancé
- La réalisation de reliures (reliures de stabilisation ou reliures conservatoires)
- Dépose des défauts d'ouvrages
- Conservation des défauts en sachet de conservation
- Intégration des défauts dans une pochette de dossiers d'ouvrages
- Les prise de mesures
- Le marquage du numéro d'inventaire dans les normes de conservation sur la boîte de conservation
- Les prises de vue photographiques
- La saisie de données
- L'élaboration d'une documentation par item (fiche de traitement synthétique standard sur un modèle commun aux trois ensembles)
- Mise en conditionnement sous boîte de conservation sur mesure (fourni par le musée)
- Calage éventuel et ponctuel dans les boîtes de conservation
- Montage et tapissage des cartons d'emballage
- Rapport final d'intervention (version papier et version numérique)

## ARTICLE 2      **INFORMATIONS SUR LE FONDS**

### **2.1 Chantier des collections et de traitement d'ouvrages patrimoniaux en bon et mauvais état**

- **Type de collection** : collection patrimoniale d'ouvrages et périodiques anciens, rares et précieux, manuscrits et imprimés, documents de type tapuscrits.
- **Désignation** : voir listes jointes en annexes 1 et 2.
- **Localisation de la collection** : sur deux réserves accessibles au sein du service Recherche sur le site de Chaillot.
- **Conditions de conservation** : réserves « historiques » anciennes, hors lumière, condition sèche (température constante environ 20°-23°C, humidité relative autour de 40-42%).

### **2.2 Déroulement du Chantier des collections**

La collection comprend le traitement de fonds patrimoniaux qui présentent des similitudes d'altérations. Suite à l'étude préalable, 891 items ont été regroupés par type d'état et de typologie de collections afin d'harmoniser au plus juste les interventions.

Après expertise de spécialistes restaurateurs, sont exemptés de cette collection, les ouvrages présentant un potentiel risque de contamination biologique. Ces derniers ne font pas l'objet de ce marché.

Le lot traitera spécifiquement de deux grands ensembles de collections, dont le stockage est réparti sur deux réserves comme suit :

- Baleine : 422 ouvrages patrimoniaux en mauvais état.
- Réserve Bibliothèque : 469 tapuscrits, ouvrages et périodiques patrimoniaux en bon et mauvais état.

Le chantier se déroulera selon le mode opératoire suivant :

- Implantation du chantier principal dans la réserve Baleine, d'environ 80 m<sup>2</sup>.
- Implantation annexe d'un petit chantier ponctuel dans la salle de lecture, éventuellement.
- Les ouvrages seront à disposition dans les réserves Baleine et Réserve Bibliothèque à proximité de la salle de lecture.
- Le prestataire et son équipe devront, selon les listes qui lui seront communiquées, aller rechercher et manipuler les ouvrages dans les réserves.
- Le prestataire mandataire devra coordonner sa chaîne opératoire depuis le prélèvement en réserve de l'item jusqu'à l'emballage et l'encartonnage final à Chaillot pour transport vers Dugny.
- Le prestataire aura la charge de la manipulation pour la mise en conditionnement dans des boîtes neutres de conservation. La commande de boîtes neutres de conservation ne sera pas à la charge du prestataire. Cette commande sera gérée par la conductrice d'opération responsable de projet au musée.
- Le prestataire sera également chargé d'intégrer dans sa chaîne opératoire, le montage et tapissage au papier bulle des cartons de transport, la mise en carton des ouvrages ainsi que la vérification avec la conductrice d'opération responsable du projet au musée des listes de colisage.

La commande de cartons ne sera pas à la charge du prestataire. Elle restera sous la responsabilité de la conductrice d'opération du service Recherche.

### **2.3 Détails des interventions requises de conservation curative, de mise en conditionnement, de marquage et d'emballage**

Ouvrages dits en « bon état » (code vert, 371 ouvrages)

- Dépoussiérage.
- Petites consolidations légères des couvertures, de micro-déchirures.

- Mise en boîte de conditionnement.
- Marquage des boîtes selon le respect des normes en vigueur de conservation-restauration. Le numéro sera à reporter sur la boîte de conditionnement sur une étiquette neutre respectant les codes couleurs de formats collections (voir tableau p.3 du présent document). Un protocole déjà défini avec d'autres prestataires sur le chantier précédent est consultable en annexe 3.
- Montage et tapissage des cartons d'emballage
- Calage et mise en carton de transport des ouvrages

#### Ouvrages dits « en mauvais état léger » (code orange, 313 ouvrages)

- Dépoussiérage
- Décrassage
- Stabilisation par interventions légères de consolidation des couvertures.
- Reprise de planéité ponctuelle sans démontage.
- Mise en boîte de conditionnement.
- Marquage des boîtes selon le respect des normes en vigueur de conservation-restauration. Le numéro sera à reporter sur la boîte de conditionnement sur une étiquette neutre respectant les codes couleurs de formats collections (voir tableau p.3 du présent document). Un protocole déjà défini avec d'autres prestataires sur le chantier précédent est consultable en annexe 3.
- Montage et tapissage des cartons de transport
- Calage et mise en carton de transport des ouvrages

#### Ouvrages dits en « mauvais état avancé » (code rouge, 207 ouvrages)

- Dépoussiérage
- Décrassage / nettoyage approfondi
- Stabilisation par consolidation approfondie du corps d'ouvrage
- Stabilisation par consolidation approfondie de la couverture
- Reprise de planéité
- Mise en boîte de conditionnement.
- Marquage des boîtes selon le respect des normes en vigueur de conservation-restauration. Le numéro sera à reporter sur la boîte de conditionnement sur une étiquette neutre respectant les codes couleurs de formats collections (voir tableau p.3 du présent document). Un protocole déjà défini avec d'autres prestataires sur le chantier précédent est consultable en annexe 3.
- Montage et tapissage des cartons de transport
- Calage, mise en carton de transport des ouvrages

### **Interventions communes aux trois ensembles**

#### Conservation des défauts

- Dépose des défauts d'ouvrages, des éléments ne pouvant être réintégrés au document.
- Mise en sachet de conservation.
- Report de la cote alphanumérique de l'ouvrage sur le sachet de conservation.
- Intégration du défaut dans un dossier d'ouvrage.
- Marquage du dossier d'ouvrage de la cote alphanumérique de l'ouvrage.

#### Calage de l'ouvrage dans sa boîte de conditionnement individuelle

Des boîtes de conditionnement sur mesure seront fournies par le musée.

Il se peut qu'à la marge et dans des cas très particuliers, des ouvrages requièrent une adaptation particulière à l'intérieur de la boîte de conservation. Cette donnée est à priori écartée du chantier puisque les boîtes seront commandées sur mesures mais il se peut que dans certains cas et suite à la restauration ainsi qu'aux variations dimensionnelles, les mesures des ouvrages soient modifiées.

### Calage dans le carton de transport

Les cartons de transport non montés seront mis à disposition du prestataire. Ils devront être montés, scotchés par le prestataire. Cette opération fait partie du déroulement de la chaîne opératoire du prestataire du chantier des collections.

Un calage devra être effectué lors de l'intégration des boîtes de conditionnement dans les cartons de transport.

Le matériel nécessaire (rouleau de bulle, papier de soie et scotch) sera mis à disposition pour monter les cartons et stabiliser les boîtes de conditionnements mises en carton de transport.

## **ARTICLE 3 DESCRIPTION DES SITES**

### **3.1 Palais de Chaillot**

Les opérations du chantier de collections de la bibliothèque se dérouleront au musée national de la Marine sur le site de Chaillot.

Le musée est organisé sur plusieurs niveaux et comprend des salles d'exposition permanente (fermées actuellement pour déploiement du chantier des collections objets de la conservation), des réserves et la bibliothèque. Le bâtiment ne possède pas d'ascenseur ni de monte-charge.

La bibliothèque est accessible par un escalier principal et se situe au deuxième étage du Bâtiment.

Les réserves sont situées pour l'une à mi-étage dite réserve « Baleine » et pour l'autre à proximité de la salle de lecture : cette réserve de la bibliothèque est dite « Resbib ». 10 marches séparent ces deux lieux.

Le chantier de collections sera déployé dans les espaces du service Recherche et plus précisément entre la réserve de fonds anciens dite « la Baleine » et la salle de lecture.

Le musée sera fermé au public du 1<sup>er</sup> avril 2017 à l'automne 2021 pour rénovation. Les travaux du bâtiment seront consécutifs au déménagement des collections qui devra être achevé en octobre 2018.

Le chantier de collections sera donc déployé entre les mois de mai et octobre 2018. Il ne fonctionnera pas les mercredis ni entre le 14 juillet et le 20 août.

#### Adresse :

Musée national de la Marine  
Palais de Chaillot  
17, place du Trocadéro  
75116 Paris

### **3.2 Centre de conservation et de ressources des collections de Dugny**

Le centre de conservation et de ressources du Musée national de la Marine se situe à Dugny-Le-Bourget (93).

Il est composé de Dugny 1, bâtiment qui réceptionne l'ensemble des objets de collection du musée ainsi que la majeure partie des fonds anciens patrimoniaux de la bibliothèque et de Dugny 2, bâtiment en cours d'élaboration, qui accueillera les fonds récents de la bibliothèque.

À l'issue du chantier des collections, le fonds patrimonial traité sera transféré dans les réserves du Centre de conservation et de ressources de Dugny 1. Les fonds de périodiques patrimoniaux seront eux envoyés vers les réserves de Dugny 2.

## **ARTICLE 4 PLANS DE PREVENTION**

Préalablement à l'exécution des prestations, il sera procédé à une inspection commune des lieux d'intervention et des matériels. Au vu des éléments recueillis au cours de cette inspection, une analyse des risques sera effectuée en commun. Un plan de prévention établi par écrit sera arrêté, avant le commencement de la prestation, conformément à la réglementation en vigueur. Il devra comporter :

- La définition des phases d'activités dangereuses et des moyens de prévention spécifiques correspondants,
- L'adaptation des matériels et dispositifs à la nature des opérations à effectuer,
- les instructions à donner aux salariés ou aux membres du groupement,
- L'organisation mise en place pour assurer les premiers secours en cas d'urgence par l'établissement.

Le titulaire doit mettre en œuvre les mesures prévues par le plan de prévention.

## **ARTICLE 5 COMPOSITION DE L'EQUIPE**

Afin de garantir la maîtrise et l'efficacité dans le traitement des opérations, l'équipe candidate au présent marché doit être composée de :

- Au moins un conservateur-restaurateur des biens culturels, diplômé d'État, chargé du pilotage de la mission. Ce spécialiste devra prouver ses compétences sur des chantiers similaires de traitement de fonds patrimoniaux institutionnels, dans les domaines associés du livre, de la reliure et des arts graphiques. Il est fortement conseillé que ce conservateur-restaurateur soit également détenteur d'une compétence en conservation préventive, attestée soit par un diplôme, soit par acquis d'expériences similaires.
- Au moins un conservateur-restaurateur diplômé d'État, ayant les compétences dans les domaines de spécialité livre et très spécifiquement reliure.
- Au moins un conservateur-restaurateur diplômé d'État, ayant des compétences en traitement arts graphiques et livre.
- Le groupement pourra également associer un ou plusieurs techniciens de conservation qui travailleront en lien étroit avec les restaurateurs. Un conservateur-restaurateur occupera un des postes de la chaîne opératoire à plein temps.

Deux conservateurs-restaurateurs de la composition de l'équipe devront être en binôme à temps plein sur le chantier et superviseront le travail du technicien.

Les conservateurs-restaurateurs devront répondre aux critères de qualification définis à l'article 13 du décret N° 2002-628 du 25 avril 2002.

Les membres du groupement seront désignés à l'article E de la lettre de candidature (DC1), ainsi que dans l'acte d'engagement.

Le mandataire conservateur-restaurateur sera l'interlocuteur privilégié du musée.

## **ARTICLE 6 SAISIE DE DONNEES**

### **6.1 Saisie générale des données**

Le matériel informatique nécessaire au traitement et au recueil des données, sera fourni par le prestataire.

La maîtrise du logiciel Excel est indispensable.

Pour ce marché, le musée fournira au prestataire les listes d'ouvrages sous Excel par localisation dans les réserves (cf. annexes au marché).

### **6.2 Prises de vue**

La fourniture du matériel photographique (appareils, pieds, éclairage d'appoint, fonds photographique) est à la charge du prestataire.

Une prise de vue systématique avant et après traitement sera réalisée pour chacun des ouvrages. Il s'agit de photographies documentaires qui n'ont pas vocation à être reproduites. Elles viendront compléter la donnée documentaire des dossiers d'ouvrage et enrichir les fiches de traitement.



Un fichier-répertoire des photographies sera demandé à part en version numérique. Il devra comprendre le nommage des photographies par numéro d'inventaire et faire l'objet d'un plan de classement clair par ordre numérique.

### **6.3 Sauvegarde journalière**

Les données récoltées (sur fichiers Excel et prises de vues) seront sauvegardées quotidiennement sur un disque dur externe fourni par le prestataire.

## **ARTICLE 7 ORGANISATION HUMAINE, SPATIALE ET MATERIELLE DU CHANTIER DES COLLECTIONS**

### **7.1 Suivi de chantier et communication avec le musée**

Un représentant du service Recherche du musée national de la Marine, est désigné comme conductrice des opérations. Cet agent sera disponible pour répondre aux questions de l'équipe et aider à la localisation des ouvrages. Le prestataire choisi devra établir un calendrier des interventions au fur et à mesure de l'avancement du chantier des collections. Il s'assurera ensuite avec la conductrice des opérations du musée national de la Marine de la bonne synchronisation des opérations entre les prestataires du chantier, les transporteurs et les marchés de fourniture.

Une réunion sera prévue en début de chantier pour mettre en place l'organisation et le fonctionnement logistique du chantier. L'équipe sélectionnée devra présenter un planning d'intervention et de fonctionnement afin que la conductrice d'opérations puisse ajuster et coordonner.

Un débriefing de chantier sera programmé dans le courant de chaque mois.

Un cahier d'émargement sera mis en place au standard du musée afin de déterminer le nombre de personnes sur le chantier. Il sera demandé aux prestataires de le remplir à leur arrivée, tous les matins et tous les soirs pour validation de leurs présences sur site et comptabilisation des journées de travail accomplies.

L'équipe retenue doit fournir un planning à la journée des interlocuteurs si possible un mois à l'avance.

### **7.2 Matériel à prévoir**

Le musée mettra à disposition du prestataire :

- les boîtes de conservation sur mesure,
- les cartons de transport, à monter
- le matériel d'emballage (rouleau de bulle, scotch, papier de soie)
- les chemises par couleurs de dossiers d'ouvrage,
- le mobilier pour les postes de travail (chaises, tables, tabouret).

Charge au titulaire d'apporter l'équipement nécessaire pour effectuer l'ensemble des opérations du chantier :

- dépoussiérage : aspirateur à filtration absolue de type HEPA, filtres et sacs de rechange, chiffons microfibrés, brosses souples, poires, etc.
- marquage : résines, solvants, crayons, pinceaux ou autres...
- conservation curative : tout le matériel nécessaire à la restauration dont des lampes « lumière du jour » ,
- Les sachets de conditionnement pour défit (de type Minigrip®...),
- Les chemises intercalaires neutres de conservation (cf. préconisation selon l'étude préalable),
- Conservation préventive : cutters, lames, couteaux, décapeur thermique, feutres permanents... et tout petit matériel nécessaire au prestataire.

Cette liste n'est pas exhaustive et est suggérée à titre indicatif. Il appartient au titulaire de fournir tout autre matériel nécessaire au bon déroulement du chantier.

### 7.3 Description de la chaîne opératoire

Il est demandé au prestataire un descriptif :

- de la chaîne opératoire qui sera employée tout au long du chantier,
- de l'organisation entre les différents intervenants du groupement,
- du planning général des opérations et des équipes en lien avec celui du déménagement.

### 7.4 Planning prévisionnel des opérations et coordination chantier/déménagement par transporteur

|              |  |
|--------------|--|
| Mi-mai 2018  | Notification du prestataire sélectionné  |
| Début juin   | Implantation matérielle de l'équipe sur les deux réserves                            |
| Début juin   | Début des opérations   |
| Juin/octobre | Déroulé des opérations / coordination transporteur pour transfert progressif à Dugny |
| Fin Octobre  | Fin de chantier / réception du chantier  |

- Le chantier ne fonctionnera pas le mercredi (non présence de la conductrice des opérations).
- Une période de fermeture pour congés d'été est à prévoir entre le vendredi 13 juillet 2018 (inclus) et le dimanche 19 Août (inclus).

### 7.5 Rapport

Le prestataire s'engage à fournir un rapport documenté des différentes opérations menées dans le cadre du chantier accompagné de photographies.

Ce rapport sera rendu en version papier ainsi que sous la forme d'un document dématérialisé numérique. Les photographies seront transmises sur DVD.

### 7.6 Fiche de traitement individuel

Une fiche de traitement par ouvrage est demandée en fin de chantier selon le modèle proposé en annexe.

### 7.7 Lieux d'exécution et accessibilité au site

Les prestataires interviendront dans la réserve « Baleine ». Cette réserve sera disponible intégralement sur toute sa surface (80m<sup>2</sup>) pour le chantier de collection.

Si un besoin de place supplémentaire était à prévoir, un petit chantier d'appoint pourrait être éventuellement implanté sur une portion de la salle de lecture avec un ou deux intervenants maximum, lors du traitement des fonds localisés à proximité. Cet espace reste cependant soumis à une coordination avec d'autres chantiers et constituera une occupation aléatoire.

Les intervenants devront obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité sur liste nominative à l'accueil située à l'entrée du site. Les titulaires sont tenus à une obligation de discrétion vis-à-vis des procédures de contrôle des accès.

L'accès au site se fera en présence d'un représentant du service de la Recherche du musée national de la Marine.

L'amplitude horaire d'accès au site de Chaillot sera la suivante : 9h – 17h30, du lundi au vendredi. Tout changement de la part du titulaire devra être communiqué au service Recherche et à la conductrice d'opérations interne au moins une semaine à l'avance.

## 7.8 Calendrier prévisionnel non contractuel

- Publication fin février début mars 2018
- Aller-voir : 16 mars 2018
- Remise des offres : 6 avril 2018
- Notification : 20 mai 2018
- Début de l'intervention : première semaine de juin 2018
- Délai d'exécution : Les opérations se dérouleront entre début juin 2018 et octobre 2018

## 7.9 Contact

- Claire Fauveau-Laville, conductrice d'opérations / chargée d'études documentaires et conservatrice-restauratrice, service Recherche, 01.53.65.81.41  
c.fauveau-laville@musee-marine.fr
- Ollivier Puget, responsable des marchés publics, SAFT, 01.53.65.81.30  
o.puget@musee-marine.fr

## 7.10 Annexes

- |            |  |
|------------|--|
| . Annexe 1 | Liste des ouvrages en réserve dite « Baleine »                                       |
| . Annexe 2 | Liste des ouvrages en réserve dite « réserve bibliothèque/Resbib »                   |
| . Annexe 3 | Protocole de marquage des ouvrages   |
| . Annexe 4 | Liste des dépôts du fonds Ozanne du Musée du Louvre                                  |
| . Annexe 5 | Fiche technique de traitement  |
| . Annexe 6 | Dénombrement des ouvrages du marché du chantier de collections/conservation curative |
| . Annexe 7 | Plan d'accès porte Conservation Musée de la Marine Palais de Chaillot                |